

VŒUX : 14 janvier 2017

C'est avec plaisir que je vous accueille aussi nombreux, pour cette traditionnelle cérémonie de vœux, en ce début d'année 2017.

Je salue et remercie les élus des communes voisines : La Grand Combe, La Vernarède, ceux de la Vallée du Galeizon, (Cendras, Saint Martin de Boubaux) également, qui nous honorent de leur présence.

M. Jean-Michel Jacquot, conseiller municipal ne peut être présent parmi nous et s'en excuse.

M. Guillaume Plantier, agent technique est absent aussi et nous lui souhaitons bon rétablissement.

C'est en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, que je vous présente à chacune et chacun, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets, ceci pour vous-mêmes, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée particulière pour les absents et ceux qui nous ont quittés.

Cette année, je commencerai mon tour d'horizon en partant de notre petite commune, pour regarder ensuite autour de nous et plus loin encore.

Nous voilà presque à mi-mandat !

Il est temps de nous situer par rapport aux perspectives tracées.

Le grand tournant amorcé en 2015 se poursuit en 2016 ...

Après les grandes régions...

Nous voilà intégrés dans l'Agglo d'Alès depuis le 1^{er} janvier 2017

L'Agglo d'Alès....

Elle figure parmi les 29 plus grandes Agglos de France.

Alès Agglomération en quelques chiffres

- 73 communes
- 131 906 habitants, soit 17,6 % de la population gardoise
- 955 km²
- 113 conseillers communautaires
- 1 157 agents territoriaux
- Alès, commune la plus peuplée : 42 022 habitants
- Vabres et Bonnevaux, communes les moins peuplées : 107 habitants
- Lamelouze est inscrite à 118 habitants...

Monsieur le Préfet en a décidé ainsi.

Les interrogations perdurent. L'Agglo ayant une majorité de compétences, les communes en sont démunies, c'est la loi NOTRe !

Deux années de lissage sont annoncées pour commencer à harmoniser ce grand territoire.

**« Nous habitons dans un monde interprété par d'autres
où il nous faut prendre place. » a dit Boris Cyrulnik**

Certes, nous restons vigilants et attentifs, mais affirmons être partie prenante puisque la décision a été prise.

L'engagement, en tant qu'élus de la commune, va de pair avec l'attachement à ce qu'elle soit représentée et que ses enjeux soient défendus.

Nous y veillerons de notre mieux, au nom de la démocratie.

La tâche s'annonce rude. Outre les comités des maires, les conseils communautaires mensuels, sont mises en place 25 commissions de 20 membres maximum. Chaque commune a droit de siéger dans 5 d'entre elles. Nous choisirons les plus adaptées à Lamelouze en espérant être retenus et demanderons les informations travaillées dans les autres.

Les secrétaires de mairie ont réunion à la suite de chaque comité des maires.

Comme je le disais aux vœux de 2016, notre petite commune travaille dur !

Un travail méthodique et sous le signe de la rigueur, car les dotations baissent chaque année entre 8 et 9%. Les subventions, hélas, sont aussi revues à la baisse.

Je remercie chaque membre de l'équipe municipale pour son engagement, son investissement, sa disponibilité, ses efforts :

Les adjoints : Thierry Soustelle et Jean Claude Garnier pour leur présence assidue, leur soutien, le travail qu'ils mènent quotidiennement sur le terrain et dans le domaine technique, leur disponibilité de jour comme de nuit.

Chaque conseiller : M. Jean-Luc Chabrol, Mme Christine Donnard, M. Jean-Michel Jacquot, M. Pierre Mazoyer pour leurs remarques, leurs suggestions qui permettent d'avancer avec plus de rigueur.

Les compétences de tous ne sont-elles pas au service de la commune ?

Notre secrétaire : Mme Claude-Lise Ribot, pour son organisation méthodique, son dévouement, sa disponibilité. Elle termine en mars 2017 une formation d'un an de secrétariat de mairie dans le cadre du CNFTP. Félicitations !

Les agents techniques : Guillaume Plantier et Quentin Soustelle (embauché en Contrat Unique d'Insertion depuis le 1^{er} mai 2016) qui se complètent efficacement.

Sans oublier Dominique Soustelle, qui fait dorénavant partie du personnel communal, comme je dis souvent est notre fée du logis.

Dans une petite commune, les agents doivent être polyvalents et avoir la capacité de s'adapter au fil du temps et à toutes éventualités avec bon sens et esprit d'initiative.

Merci à tous !

Que s'est-il passé au niveau de la commune depuis mars 2014 ?

➤ Les gros dossiers

L'eau potable :

L'étude du schéma directeur de l'eau, initié par l'équipe municipale précédente, a été menée et terminée. Les subventions obtenues ont été versées. Je remercie là l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental.

Le plan de zonage de l'eau potable a été voté. Il correspond au réseau élaboré en 1995.

Cette étude souligne les points forts et faibles de notre réseau :

- les 16 km de réseau d'eau potable ne présentent pas, à l'heure actuelle de fuites notoires. Le rendement de la fin de l'étude a donné un chiffre de 87%, ce qui est remarquable ! Mais il faut veiller au grain. L'équipe technique composée des agents et adjoints surveillent très régulièrement l'ensemble du dispositif : pompage, bassins, surpresseur, vannes, ventouses, compteurs.
- Il est préconisé un changement des compteurs vétustes et défectueux (15 d'entre eux ont été renouvelés en 2016) La suite est programmée.
- Les conclusions de cette étude montrent que les tuyaux du réseau des Appens haut et bas seront à remplacer dans un proche avenir. (leur mise en place date des années 1963-64, certains s'en souviennent)

Sachez qu'à l'heure actuelle, seuls les travaux de réfection sont subventionnés.

Les extensions de réseaux ne le sont plus.

Il est raisonnable que la gestion du budget de l'eau, déjà difficile et sur lequel pèsent déjà deux emprunts, ne soit pas plus malmenée.

Les résultats des analyses de l'eau potable, ordonnées par l'ARS sont affichées au tableau de la mairie. Chacun peut venir les consulter. Ils apparaissent aussi dans l'onglet « Eau potable » du site communal.

La gestion de la régie de l'eau reste communale jusqu'en 2018.

Les compétences « eau et assainissement » seront ensuite détenues par l'Agglo.

La révision du PLU :

Mis en place en 2007, le PLU doit être révisé.

Dès le premier trimestre de cette année, vous serez informés et conviés en réunion publique pour participer à ce travail. Nous avons choisi de mener cette tâche en partenariat avec la commune de Cendras. Le bureau d'études est commun pour toute la partie administrative et juridique. Les cahiers des charges, comme le coût sont spécifiques à chaque commune bien sûr, la taille, les contraintes et les enjeux de chacune d'elles sont bien différents.

La chèvrière communale

Nous veillons à son entretien : pose de carrelages, remise en état des chenaux, remplacement d'un ballon d'eau chaude, installation d'une VMC.

Le chemin d'accès emprunte dorénavant un ancien chemin de charrette cadastré et évite le tournant glaiseux qui rendait l'accès difficile aux camions de livraison et à la clientèle.

Je salue au passage l'entreprise qui a effectué les travaux.

Les travaux ont été réalisés avec la participation de l'Etat et du Conseil Départemental. Un nouveau contrat de territoire sera signé dans les prochains jours avec ce dernier.

Le cimetière communal

Situé dans une parcelle communale un peu en dessous de l'ancienne église. Il est en bonne voie et sera terminé début 2017.

➤ **Les travaux :**

Je tiens à souligner ici le climat de bonne entente qui est celui du SIVU de Saint Martin de Boubaux-Lamelouze.

1. La mise en sécurité : à la Cabanelle, au terrain du Plô, à l'entrée de la salle polyvalente et du temple.
2. Les murs de soutènement : à Lancize, sur la route du Plô, sur la route des Appens Haut, sur celle du Pradas et à l'Arboux. Ils ont été réalisés en pierre de schiste.
3. L'organisation du garage communal : une dalle coulée eu sol, un doublage en agglos, une organisation intérieure en font un lieu fonctionnel.
4. L'élégage et le débroussaillage des routes se font en partenariat avec les « Jardins du Galeizon ».
 - A cet instant, je tiens à remercier l'Association d'Insertion « Jardins du Galeizon » basée à La Blaquièrre à Cendras avec lesquels nous avons fait le choix de renouveler la convention pour 2017. La communication avec les responsables est facile et efficace, leur prestation est soignée.
5. Le suivi des réseaux d'eau potable est hebdomadaire, voire plus fréquent si les intempéries l'obligent. (parfois de nuit)
6. L'éclairage des fêtes de fin d'année
Cette année le Caucadis est resté dans l'ombre pour les fêtes. Ce n'est pas par souci d'économie, mais il faut qu'il soit remis aux normes. Ce sera fait pour la fin de l'année.
7. La réfection des routes communales, en attendant de pouvoir goudronner, est effectuée au besoin.

➤ **Vivre à Lamelouze :**

La communication et la représentation de la commune restent au centre de nos préoccupations

Les dérangements des lignes téléphoniques et d'internet, les zones blanches de la téléphonie mobile ont été dénoncés auprès des autorités de l'Etat, au niveau régional et départemental. Nous y ajoutons l'état des lieux que vous nous avez fait remonter.

Les autres communes de nos montagnes cévenoles, également fortement impactées par ce problème en ont fait autant. Nous allions nos forces...

Pourtant, dans les médias, nous entendons tous que la fibre sera bientôt pour tout le territoire...

Noter que l'entretien des espaces sous les lignes téléphoniques incombe dorénavant aux propriétaires et non à l'opérateur !

Depuis 2014, les bulletins municipaux vous informent par le menu de ce qui se passe sur Lamelouze.

Le site informatif : « lamelouze.fr » est mis à jour régulièrement, pour un maximum de clarté et d'information.

Le panneau d'affichage du « Caucadis » est alimenté au fur et à mesure.

Les élus mettent un point d'honneur à être présents à de nombreuses manifestations des communes aux alentours, ainsi que dans toutes les instances officielles auxquelles ils sont invités.

Lamelouze a dorénavant sa place dans le journal de l'Agglo.

La proximité

Comme chaque année, début décembre les aînés ont été invités par la municipalité à un repas pour fêter la fin de l'année.

Notre doyen, fidèle à ce rendez-vous convivial, a bien partagé ce moment. Nous lui souhaitons particulièrement une bonne année et une bonne santé.

Les enfants les plus jeunes sont venus à la salle polyvalente où ils ont reçu un petit présent au début des vacances.

Les élèves qui fréquentent les écoles maternelle et primaire de Cendras ont la chance depuis novembre 2016, de manger une cuisine élaborée sur place au restaurant scolaire. Les produits cuisinés sont issus du circuit court, bio ou de l'agriculture raisonnée. Il n'y a plus de restes dans les assiettes et les enfants goûtent des plats nouveaux. La présentation des légumes du jour – sous leur forme crue - répond à un objectif d'éducation à l'alimentation.

Bravo à cette initiative !

Notre souci de proximité est au cœur de notre mission, mais il est important de vous remercier, vous tous, pour votre solidarité, votre écoute des autres.

Profitons encore de la connaissance que nous avons de nos voisins. Cultivons ces relations humaines si importantes pour chacun d'entre nous. L'évolution de notre société nous aspire dans un tourbillon d'activités, mais restons attentifs à notre prochain.

C'est le moment de vous donner des nouvelles des deux familles syriennes accueillies à Cendras depuis juillet 2016 et pour lesquelles la municipalité avait versé le bénéfice d'un loto organisé en février 2016.

L'accueil à Cendras est de grande qualité, un collectif dynamique s'active toujours pour que les suivis de chaque membre des deux familles soient particuliers. Un petit garçon est né en fin d'année et son

prénom est « Taime » cela parle en occitan... cela veut dire « Amour » en Syrien. Les langues sont proches autour de la Méditerranée.

Les enfants sont scolarisés et progressent bien.

La proximité ... c'est vous qui l'installez, qui la partagez ! Merci à vous tous !

Le marché estival

Porté par la municipalité, il remporte un vif succès chaque année. Cette journée conviviale, à l'ombre des arbres du terrain communal du Plô, ressemble artisans et producteurs locaux uniquement pour la promotion du savoir-faire de proximité. Elle se double d'un vide-grenier.

Sa date ? Toujours le dimanche le plus proche du 15 août pour la fixer dans les esprits.

Donc cette année, ce sera le dimanche 13 août !

Merci à Françoise Bruguière et Jean-Pierre Soustelle, à l'initiative de ce projet !

Et là encore, un grand merci à toutes celles et ceux qui proposent des idées nouvelles au cours de l'année, qui offrent leur disponibilité pour organiser et assurer cette belle manifestation avec dynamisme et sourire.

La vie associative

Sur Lamelouze, les associations sont diversifiées. J'encourage chacun et particulièrement les nouveaux arrivés sur la commune à se rapprocher de chacune. Leurs activités sont visibles sur le site communal, de plus, le bouche à oreille fonctionne bien aussi.

Les associations APAL, SENTIER et les deux associations de chasseurs, implantées à Lamelouze sont actives, et je les en félicite.

Elles doivent se rapprocher de l'Agglo très rapidement pour ce qui est des dossiers de subventions.

Pour elles, comme pour les habitants de la commune, la municipalité renouvelle pour 2017 la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente, de l'ancienne église et du terrain du Plô. Un détail administratif qui a son importance. Chaque acteur, association ou particulier, doit fournir une attestation d'assurance pour l'utilisation des lieux.

Le débroussaillage, la chasse, la présence des sangliers

Tout est lié.

Toutes nos parcelles souffrent de la présence des sangliers qui s'en donnent à cœur joie. Malgré les actions efficaces des deux associations de chasse, qu'elles en soient remerciées, les jardins, terrains et murs de faïsses paient un fort tribut aux groins ravageurs.

Par obligation préfectorale chacun se doit de débroussailler sur un rayon de 50 mètres autour de son habitation pour prévenir des incendies. La communication et l'entente avec ses voisins à ce sujet est primordiale.

Non content de prévenir des incendies, des terrains propres éloignent les sangliers qui gîtent dans les broussailles.

J'en appelle donc à votre civisme et vous invite à faire un effort supplémentaire dans ce sens. C'est un effort, je le sais. Mais si chacun fait un peu, tout le monde en ressentira les effets.

➤ **Culture**

Le Pays Grand Combien passe le relais à l'Agglo. Gilles Brunn, vice-président chargé de la Culture à la communauté de communes du Pays Grand Combien, passionné par les spectacles au sens large, s'est impliqué avec beaucoup d'énergie à ce que soit offert à chaque commune des spectacles de grande qualité chaque année. Lamelouze a bien profité de cette ouverture vers la culture. Merci à Gilles mais aussi à toute son équipe. Nous attendons la nouvelle formule avec impatience pour 2017.

➤ **La Bibliothèque**

Le premier mardi de chaque mois, Cathie Bres, bibliothécaire à la Médiathèque Germinal de la Grand Combe réserve un accueil chaleureux aux lecteurs de la commune.

L'abonnement à l'année est de 1 euro ! Nous souhaitons que cette proximité perdure.

En regardant plus loin !!!

➤ **A la Grand Combe :**

La Maison médicale va voir le jour

Sa première pierre a été posée début décembre. Les travaux débiteront en ce début d'année. Une association de professionnels de santé s'activent. L'ouverture au public est prévue début 2018. Nous nous en réjouissons.

➤ **Dans la Vallée du Galeizon :**

Le syndicat de la Vallée du Galeizon devient Syndicat des Hautes vallées cévenoles au 1^{er} janvier 2017 :

Avec ses 25 ans d'expériences et la compétence unique en France « Man et Biosphère » le syndicat s'adapte à la nouvelle configuration du territoire et a décidé d'ouvrir aux communes des hautes vallées cévenoles la possibilité d'y adhérer, si elles en font le souhait. Les statuts ont été modifiés et validés par les cinq communes membres, le Pays Grand Combien, la Vallée Longue Calbertois, l'Agglo d'Alès membres et le Préfet en novembre 2016. La problématique « châtaigniers-pins maritimes » est commune à ce territoire qui s'étend en partie aussi à la nouvelle communauté de communes lozérienne.

Nous souhaitons une longue vie dynamique à sa nouvelle structure soucieuse de l'environnement.

Le Centre d'Interprétation du Territoire a été inauguré début décembre à Cendras :

C'est un lieu qui présente l'histoire, la géologie, la faune, la flore et les activités humaines de la Vallée du Galeizon depuis ses origines. Ce lieu est doté des outils numériques. Il accueille les publics scolaires avec un animateur à leur disposition. Il est ouvert au public trois demi-journées par semaine. C'est une merveille à découvrir !

.En regardant plus loin encore :

2017 est pour la France une année importante de votes. J'en appelle à votre devoir civique, à votre conscience et à votre fraternité.

En Europe et dans le monde,

Depuis 2014, plus de 10 000 personnes en migration ont perdu la vie en Méditerranée. Les conditions de survie à terre sont de plus en plus rudes. Les lois se durcissent de toutes parts, ce qui n'arrêtera pas bien évidemment les humains qui fuient les violences et la guerre.

Le pire est que certains en font un marché lucratif condamnable : les passeurs certes, mais les entreprises qui accueillent dans certains états et les Etats.

**Soyons et restons vigilants à ne pas faire d'amalgames entre terrorisme et flux de populations !
Quitte à reprendre les mots des vœux de 2016, je répèterai :**

Seule l'éducation permet de comprendre le monde et d'acquérir un maximum de connaissances pour être en mesure de s'instruire.

La coéducation, elle, permet de mélanger les savoirs. Les progrès de l'humanité depuis la nuit des temps se sont appuyés en partie sur cette capacité.

La clé de la paix est le respect de l'autre, sa reconnaissance par la salutation pour une fraternité réconciliée.

L'émotion s'efface alors et laisse place à la construction.

Investissement des citoyens

Je tiens à saluer cette année encore, toutes celles et ceux qui, spontanément, proposent leurs services et se tiennent à la disposition de la mairie pour les activités qu'elle conduit. Parfois aussi pour une remarque ou un conseil bienvenu.

Voilà un bel exemple de démocratie de proximité à préserver !

Ce tour d'horizon effectué, je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Puisse-t-elle être plus douce, plus sereine !

Terminons cette cérémonie en partageant le verre de l'Amitié.